

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Parc éolien de Bougainville

Boralex met en service le 1^{er} renouvellement éolien du département de la Somme

Paris (France), le 21 novembre 2022 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) annonce la mise en service du renouvellement du parc éolien de Bougainville dans le département de la Somme (Hauts-de-France). Par ce renouvellement, le parc éolien, exploité par Boralex depuis 2018 et mis initialement en service en 2005, voit sa production augmenter de plus de 50 % grâce à l'installation de 6 éoliennes dernière génération pour une puissance installée actualisée à 18 MW.

➤ **Les chiffres du projet :**

- Date de mise en service : 15 novembre 2022
- Caractéristiques des nouvelles éoliennes : 6 Vestas V126
- Puissance totale du parc avant renouvellement : 12 MW
- Puissance totale du parc après renouvellement : 18 MW
- Equivalence en foyers alimentés après renouvellement : plus de 16 000 habitants

Initialement mis en service en 2005, le parc éolien de Bougainville est le premier actif éolien de la filière à voir ses équipements renouvelés dans le département de la Somme. Ses 6 éoliennes d'origine ont fait place à tout autant de turbines équipées des dernières avancées technologiques. Fortes d'un taux de recyclabilité supérieur à 90 %, les éoliennes remplacées vont connaître une seconde vie sur le marché de l'occasion européen. Les matériaux (béton et acier) retirés des fondations ont été acheminés en totalité vers leurs filières de recyclage respectives pour être revalorisés dans le secteur du BTP (bâtiment et travaux publics). Ces engagements entrent dans le cadre des priorités environnementales de la [stratégie de responsabilité sociétale de l'entreprise de Boralex](#) en matière d'utilisation responsable des ressources.

« Au cœur de la crise énergétique, le renouvellement de parcs éoliens prend tout son sens. Entre l'influence positive sur l'environnement, les avancées technologiques permettant une plus grande production, la pérennisation des engagements avec des territoires accoutumés à l'éolien et la rapidité de déploiement, le renouvellement de parcs éoliens est une réponse concrète à la volonté affichée par le gouvernement français d'accélérer la production d'énergies renouvelables. Preuve s'il en fallait que ces dernières, compétitives et protectrices du pouvoir d'achat des Françaises et Français, sont la clé du sujet énergétique en France », a déclaré Nicolas Wolff, premier vice-président et directeur général, Europe de Boralex.

Le renouvellement éolien, une place à prendre dans le paysage énergétique français

La programmation pluriannuelle de l'énergie publiée en avril 2020 par le gouvernement français prévoit de plus que doubler la puissance éolienne installée pour atteindre 34 GW en 2028 (19 GW installés au 31 décembre 2021). Selon [l'Observatoire de l'éolien 2022](#) de Capgemini Invent et France Energie Eolienne, le renouvellement éolien en France pourrait permettre de gagner une puissance estimée à plus de 5 GW à l'horizon 2030.

À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis plus de 30 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a plus que doublé et elle s'établit aujourd'hui à 2,5 GW. Nous développons un portefeuille de projets de près de 4 GW dans l'éolien et le solaire et de près de 800 MW dans le stockage, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, par une croissance profitable et durable, participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com. Suivez-nous sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

Renseignements :

Médias

Camille Laventure
Conseillère, Communications
externes
Boralex inc.
438-883-8580
camille.laventure@boralex.com

Relations avec les investisseurs

Stéphane Milot
Directeur principal – relations avec les
investisseurs
Boralex inc.
514 213-1045
stephane.milot@boralex.com

Médias - France (Agence)

Virginie Raison
Consultante RP
Oxygen
06 65 27 33 52
virginie@oxygen-rp.com

Source : Boralex inc.

